



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Madame, Monsieur,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 29 avril 2019, à 20h.00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la séance du 18 mars 2019
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
 - a) nouvelle convention relative aux frais de locaux et au financement du Conservatoire (communication **No 02/2019**) ;
 - b) CORAT Riviera – Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire – Rapport d'activités 2018 (communication **No 03/2019**).
5. Préavis de la Municipalité
 - a) relatif aux comptes communaux pour l'exercice 2018 (préavis **No 03/2019**) ;
 - b) relatif au rapport de gestion 2018 (préavis **No 04/2019**) ;
 - c) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 350'000.00 TTC au maximum pour couvrir les frais liés au renouvellement et à l'extension de l'éclairage public situé le long de l'avenue de Chillon (RC 780 en traversée de localité) (préavis **No 05/2019**), déposé par voie de l'urgence ;
 - d) relatif à l'octroi relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 222'000.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais d'études permettant de chiffrer le prix du renouvellement des ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de blocs, et la création d'un chemin forestier au lieu-dit « Les Evuez » (préavis **No 06/2019**) ;
 - e) relatif à la gestion et comptes 2018 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 07/2019**) ;
 - f) relatif aux comptes 2018 du Fonds culturel Riviera (préavis **No 08/2019**).
6. Rapports des commissions
 - a) relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 350'000.00 TTC au maximum pour couvrir les frais liés au renouvellement et à l'extension de l'éclairage public situé le long de l'avenue de Chillon (RC 780 en traversée de localité) (préavis **No 05/2019**), déposé par voie de l'urgence.
7. Questions et propositions individuelles

Le Président du Conseil communal

P. Mason



Veytaux, le 18 avril 2019

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 17 juin 2019 à 20h.00
- Lundi 09 septembre 2019 à 20h.00
- Lundi 28 octobre 2019 à 20h.00
- Lundi 02 décembre 2019 à 20h.00